

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Giron du Centre 2014 à Vers-chez-les-Blanc

Société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc  
Mars 2013

[www.jeunessevclb.ch](http://www.jeunessevclb.ch)

## Sommaire :

<b>1. Un giron en bref</b>	
1.1 Qu'est-ce qu'un giron ? .....	3
1.2 Pourquoi un giron ? .....	3
1.3 Les diverses régions que composent la FVJC : .....	4
1.4 En quelques chiffres .....	5
1.5 Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes .....	5
1.6 L'obtention d'une telle manifestation .....	6
<b>2. Société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc</b>	
2.1 Historique de la société .....	7
2.2 Présentation de la Jeunesse actuelle .....	8
2.3 Nos activités .....	9-11
2.4 Le comité de candidature .....	12-13
<b>3. Les Râpes, plus que trois hameaux</b>	
3.1 Présentation du village .....	14
3.2 Lettres de soutien des sociétés locales .....	15-18
3.3 Lettres de soutien du député et des conseillers communaux habitants la région .....	19-20
<b>4. Son emplacement et ses infrastructures</b>	
4.1 Surface place de fête .....	21
4.2 Surface parking .....	22
4.3 Terrains de sport .....	23
4.4 Accords des propriétaires et exploitants de terrains .....	24-25
4.5 Matériel communal demandés .....	26
<b>5. Manifestation dans son ensemble</b>	
5.1 Description de la manifestation .....	27-28
5.2 Organigramme .....	29
5.3 Programme provisoire de la manifestation .....	30
5.4 Gestion des déchets .....	31-33
5.5 Services (eau, électricité, évacuation) .....	34-36
5.6 Plan du cortège .....	37
5.7 Plan du parcours de la navette, place de fête/terrains de sports .....	38
<b>6. Sécurité/Préventions</b>	
6.1 Plan et offre sécurité .....	39
6.2 Diverses informations police/pompier .....	39
6.3 Plan passerelle .....	40
6.4 Plan pluie .....	41
6.5 Prévention .....	42
6.6 Samaritains .....	43-44
6.7 Assurances FVJC .....	45-47
<b>7. Budget</b>	
7.1 Un giron en quelques chiffres .....	48-49
<b>8. Conclusion</b> .....	50

## Un giron en bref

### 1.1 Qu'est-ce qu'un giron ?

Il faut savoir que la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes (FVJC) regroupe quatre régions du canton appelées giron. Chaque année, quatre manifestations sont organisées durant l'été. Les Jeunesses de tout le Pays de Vaud y participent en se défiant aux divers tournois sportifs. Elles mettent également sur pied divers chars pour la participation aux cortèges et chaque Jeunesse fête leur victoire le soir autour d'un verre sur la place de fête. Tournois de volley, foot et athlétisme sont les sports pratiqués pendant ces quelques jours sans oublier les épreuves phares qui sont la lutte et le tir à la corde.

Ce sont des jeunes pleins de bonne volonté, montrant respect et fierté à leurs valeurs et traditions qui se rencontrent lors de ces manifestations afin d'établir des contacts à travers le canton et de plus ils souhaitent garder cette ambiance de convivialité qui se perd au fil du temps et ceci avec le soutien de nombreux anciens.

### 1.2 Pourquoi un giron :

A nos yeux, cela ne serait même pas une question à poser... Chaque Jeunesse voudrait organiser une manifestation d'une telle ampleur, s'il elle le pouvait ! C'est une expérience enrichissante pour chacun. Se lancer dans une telle aventure, c'est créer une équipe et se lancer un défi qui au final devient quelque chose d'inouï.

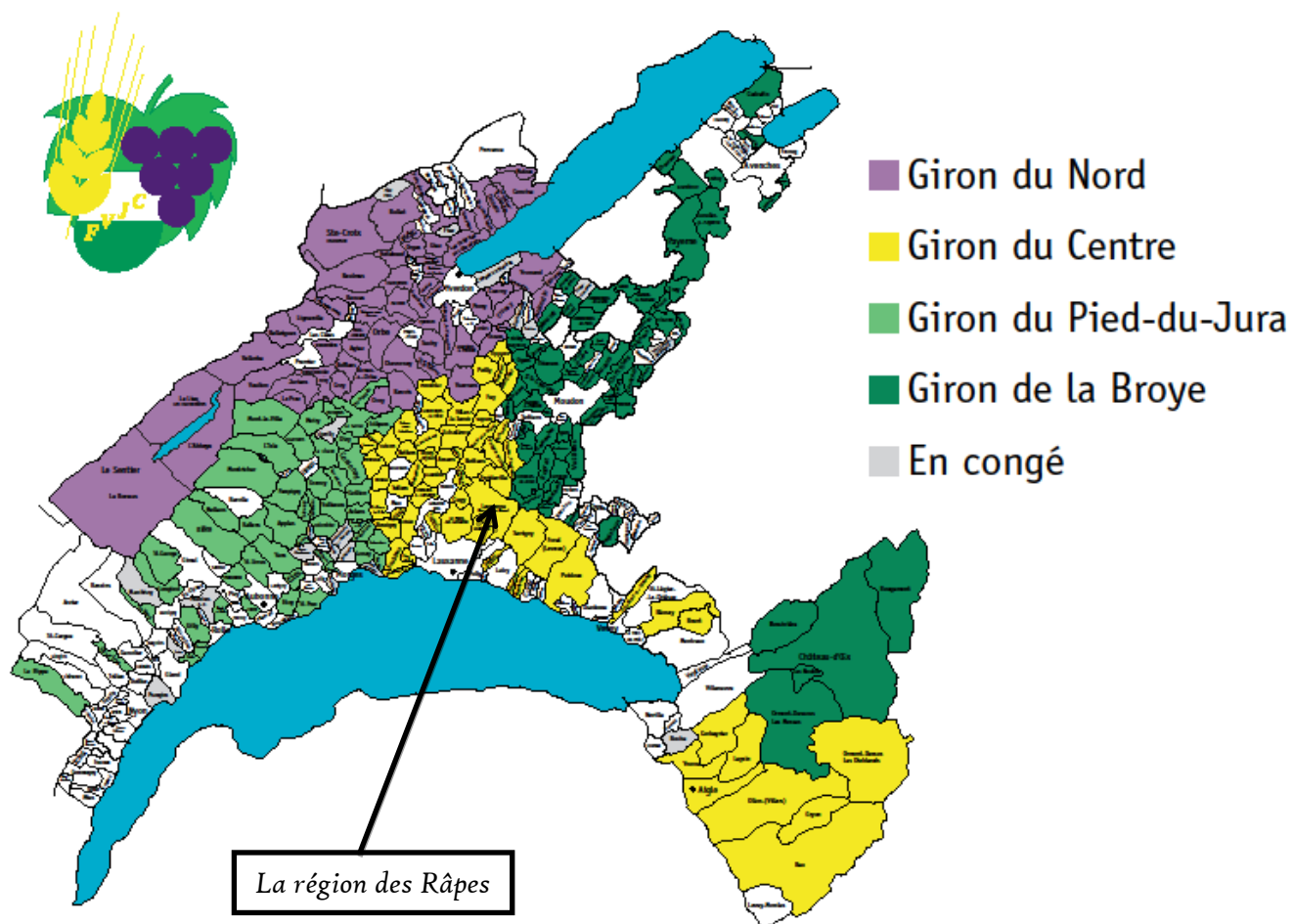
Malgré deux candidatures non retenues en 2006 et 2007, l'idée d'organiser un giron est restée encreée dans la tête de certains. Au vu de la motivation actuelle de la société et de notre prestance auprès des Jeunesses du canton ainsi qu'un village toujours demandeur de manifestations grandioses, l'idée de nous lancer dans la candidature pour le giron du centre FVJC 2014 est survenue.

Avec des idées plein la tête, des ressources que nous sommes capables d'avoir et des villageois derrière nous qui nous poussent encore plus à organiser ce giron, que demander de plus ? Alors osons tout simplement pour le côté humain ! Si certains jeunes se laissent aller à des loisirs peu recommandables, d'autres ont des rêves à réaliser ! Avancer dans la vie, avoir de l'ambition, donner de la vie à nos hameaux et se créer des souvenirs gravés à jamais dans nos mémoires, voilà notre projet.



*Giron du nord FVJC, Yvonand, 2010*

1.3 Les diverses régions que composent la FVJC :



### 1.4 En quelques chiffres :

Un giron en quelques chiffres c'est :

- 25'000 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation
- 800 bénévoles
- 16 hectares de terrains
- Pus d'une année de préparation
- Plus de 3'000 sportifs réunis sur l'ensemble des compétitions

### 1.5 Fédération Vaudoises des Jeunesses Campagnarde (FVJC)

Crée en 1919, la Fédé, comme est surnommée cette association dans notre jargon, est une organisation saine. Ses buts premiers sont d'approfondir les connaissances de la Jeunesse, démontrer un grand travail pour le bien général du pays, mais aussi accomplir avec vigueur les devoirs civiques. Buts toujours assumés à l'heure actuelle.

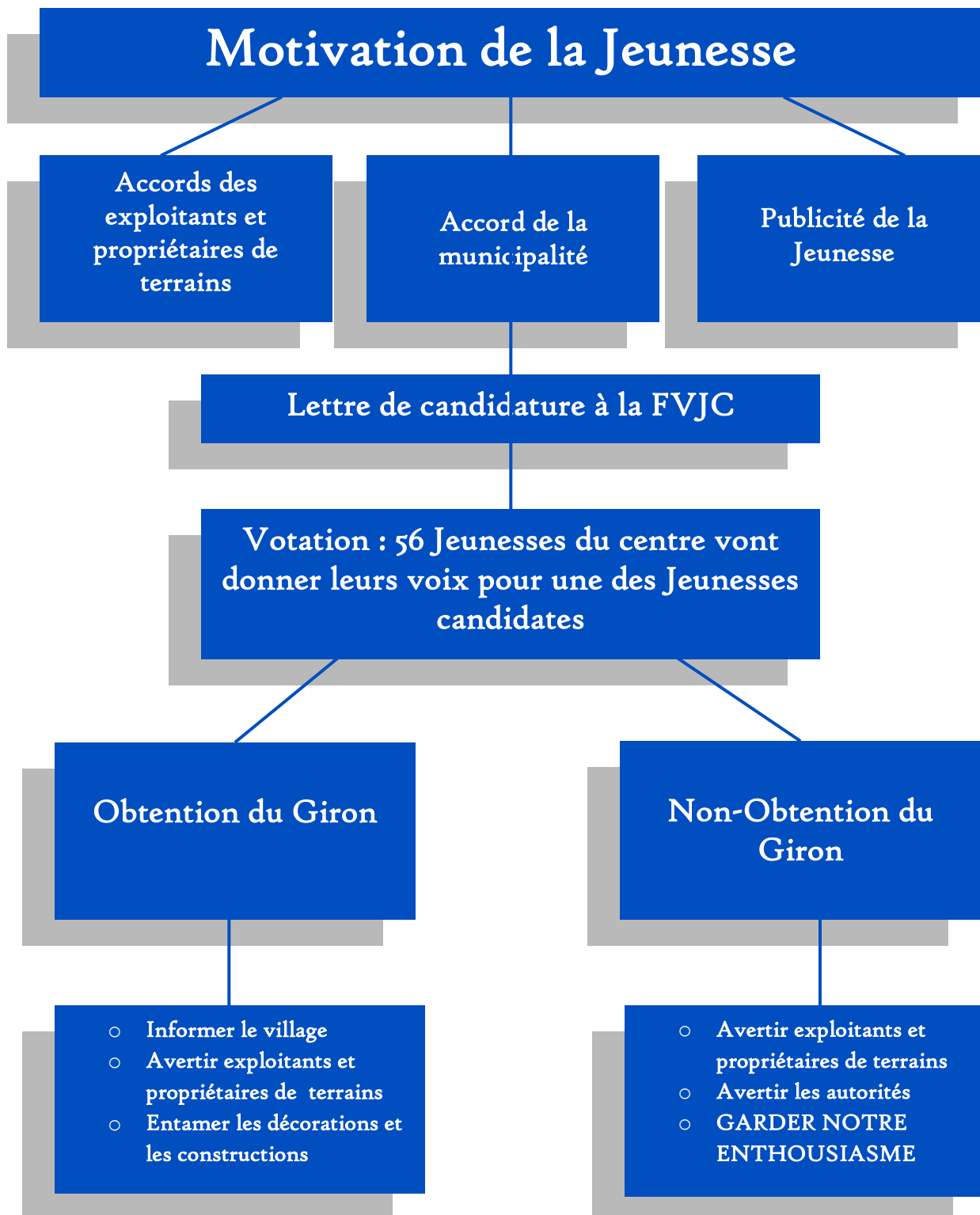
Par le biais d'organisations comme les giron, elle permet aux jeunes des quatre coins du Pays de Vaud de se mesurer lors de divers tournois sportifs, d'acquérir de nombreuses connaissances en ayant la chance de prendre bon nombre de responsabilités et avant tout de se rencontrer avec un esprit de solidarité, de convivialité et de fraternité.



Chaque année, une Jeunesse organise également un camp de ski, abandonnant ainsi la pelouse pour la poudreuse, avec au programme divers slaloms, spécial et géant. Bien que cette Fédé soit signe d'harmonie et de paix, les jeunes se motivent toujours pour organiser également le tir cantonal. D'une manière plus culturelle, la participation à un rallye à travers les villages vaudois nous permet alors d'évaluer et d'enrichir notre savoir sur la région. Enfin pour prouver notre imagination, c'est chaque deux ans que se met en place un concours théâtral pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Actuellement, la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes compte plus de 8'000 membres, jeunes comme moins jeunes, avec à son compte 208 Jeunesses regroupées dans tout le canton. La Fédé est chapeautée par un bureau central et diverses commissions, qui nous aident toujours lorsque nous organisons une manifestation d'une telle ampleur.

1.6 L'obtention d'une telle manifestation :



## Société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc :

### 2.1 Historique de la société :

La Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc a été créée en 1911. Les 100 ans de la société ont été fêtés lors d'un week-end inoubliable réunissant jeunes et moins jeunes. A l'origine, notre société s'est créée sous le nom de « Jeunesse des Râpes », ceci, était dû au nom qui est donné à notre région, regroupant trois hameaux de la Commune de Lausanne : Chalet-à-Gobet, Montblesson et Vers-chez-les-Blanc. A ce jour, à part sa dénomination, notre société regroupe toujours les mêmes localités.

Les principes fondamentaux de notre société sont d'accueillir les jeunes finissant leur scolarité obligatoire pour leur faire vivre des moments de convivialité, leur faire participer à de nombreuses activités sportives, les encadrer et leurs donner le sens des responsabilités.

En 1922, la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc inaugure son drapeau, portant la phrase « Terre Vaudoise, Fleurie et Chérie, c'est toi que nous aimons toujours ».

Notre chère société est amenée à faire partie de la FVJC en 1926. Nous possédons les procès-verbaux depuis 1930, de chaque assemblée. Face à cela nous pouvons dire que la Jeunesse change, mais garde toujours en tête le même état d'esprit.



*Drapeau de la société*



*Vers-chez-les-Blanc en 1960*

C'est avec acharnement qu'elle brave les années, parfois même, elle doit se mettre en congé pour manque de membres. Diverses courses sont également organisées afin de resserrer les liens au sein de la société.

À ce jour, notre société de Jeunesse a déjà quelques organisations à son actif :

- 1933 Giron du Centre (Premier Giron de l'histoire de la FVJC)
- 1965 Camp de Ski
- 1981 Rallye
- 2006 Candidature Giron du Centre
- 2007 Candidature Giron du Centre
- 2011 Fête ses 100 ans d'existence
- 2014 Giron du centre FVJC ???

## 2.2 Présentation de la Jeunesse actuelle :

Actuellement composée de 31 membres actifs, âgés entre 16 et 30 ans, la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc participe activement à la vie du village en organisant diverses manifestations, qui font le plus grand bonheur de nos villageois! Bien entendu, elle ne s'arrête pas à cela... Notre Jeunesse se montre dans bien des villages alentours, avec une participation soutenue aux divers tournois sportifs qu'organisent les Jeunesses du canton.

Faire partie d'une telle société, c'est avoir accès à des responsabilités, par le biais du comité, mais également participer à toute la gestion que demande une manifestation. Sans cesse préconisatrice d'idées innovantes afin de faire ressentir la fraternité autour d'elle, la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc fait preuve de solidarité en tout temps et c'est une excellente école de vie et cela dans tous les sens du terme.

Que ce soit les notions de respect envers les autres, avoir une bonne conscience professionnelle, tenir une bonne condition physique en permanence ou parfois même trouver l'amour au coin d'un bar, jeunes et anciens partagent le même chemin pour faire perdurer encore longtemps ce mouvement.

En somme, une Jeunesse comme celle-ci, motivée comme jamais, avec un tel engouement est prête à partir dans la si belle aventure que représente un giron !



*La Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc en pleine période de candidature*



### 2.3 Nos activités :

La société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc trouve des occupations tout au long de l'année.

Camp de ski : C'est dès le mois de février que nous débutons notre programme avec la participation aux diverses épreuves lors du camp de ski FVJC.



*La Jeunesse au camp de ski à Rossignière cette année*

Bal de Pâques : Dans le courant du mois de mars ou avril, c'est notre traditionnel bal de Pâques qui voit le jour. Montages et démontages de différents bars, contacts avec diverses entreprises, gestion des boissons, gérer la sécurité et mettre en place la décoration, tout cela pour le plus grand plaisir de nos convives.



*Notre moyen de locomotion lors d'un rallye à Poliez-Pittet*

Rallye FVJC : Au mois de mai, c'est une activité culturelle cette fois-ci à laquelle la Jeunesse prend part avec un parcours à travers les villages Vaudois, ainsi qu'un parcours pédestre dans le village organisateur de la manifestation. Diverses questions nous sont posées afin de faire travailler nos méninges.

Fête des Râpes : Le mois de juin rime avec la fête au village. Nous tenons un stand où l'on vend nos délicieuses crêpes. La soirée nous est réservée, afin d'organiser un menu pour les villageois, ainsi qu'un tournoi de pétanque qui rencontre un succès fou.



*Tournoi de pétanque mis en place pendant la fête au village*

Girons : Durant l'été, c'est la participation aux girons qui fait le plus grand bonheur de nos membres. Athlétisme, football, volleyball et les épreuves phares telles que lutte et tir à la corde sont des activités pratiquées.



*Une membre faisant du saut en hauteur*



*Un membre lors d'un saut en longueur*

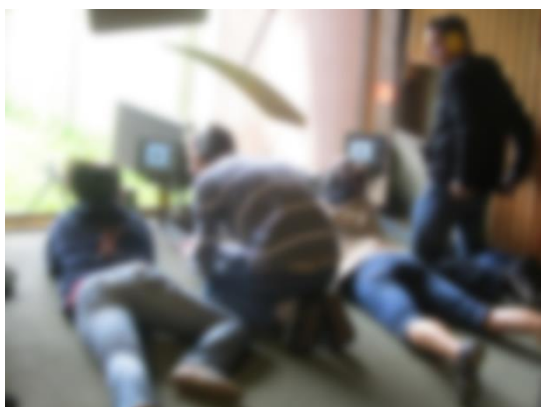


*Une équipe de tir à la corde pleine d'entrain*

1<sup>er</sup> Août : La Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc se fait un plaisir d'élaborer un char pour pouvoir défiler lors du cortège dans le village, pendant la fête nationale.



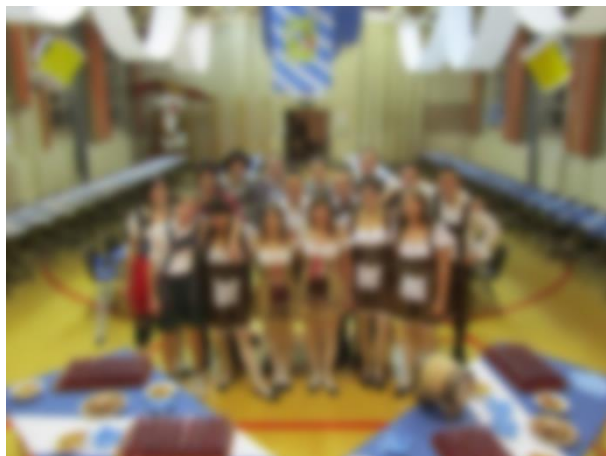
*Une équipe motivée à entamer le cross au giron*



*Nos tireurs se concentrent pour taper dans le mille*

Tir cantonal FVJC : Toujours présente pendant la dernière manifestation fédérée de l'année. Une majeure partie de la Jeunesse s'adonne à ce moment de concentration qui permet toujours aux anciens de partager leurs expériences avec ceux qui n'ont encore jamais pratiqué cette activité.

Souper de fin d'année : La fin de l'année est toujours un grand moment pour la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc avec l'organisation de son traditionnel souper. Un menu complet, une décoration faite main et des animations sont mises en place pour que nos convives en sortent ravis.



*Souper bavarois en 2011*



Téléthon des Jeunesses : La fin de l'année se termine toujours sur l'élaboration d'un char pour rejoindre le village organisateur du téléthon, afin de pouvoir amener les fonds récoltés par le biais de petits déjeuner livrés dans le village.

*Téléthon 2012 direction Bavois*

En conclusion, nous sommes une Jeunesse dynamique, pleines d'entrains et toujours innovantes afin d'organiser des manifestations.



*La société de Jeunesse de de Vers-chez-les-Blanc en 2010*

## 2.4 Le comité de candidature :

Nous avons décidé de mettre en place un comité de candidature, afin de superviser le projet jusqu'à son obtention.



Prénom Nom Date de naissance Profession Statut Tâches
---



Prénom Nom Date de naissance Profession Statut Tâches
---



Prénom Nom Date de naissance Profession Statut Tâches
---



Prénom Nom Date de naissance Profession Statut Tâches
---



Prénom Nom  
Date de naissance  
Profession  
Statut  
Tâches



Prénom Nom  
Date de naissance  
Profession  
Statut  
Tâches



Prénom Nom  
Date de naissance  
Profession  
Statut  
Tâches



Prénom Nom  
Date de naissance  
Profession  
Statut  
Tâches



Prénom Nom  
Date de naissance  
Profession  
Statut  
Tâches

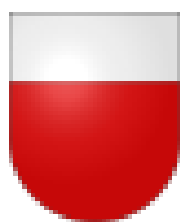
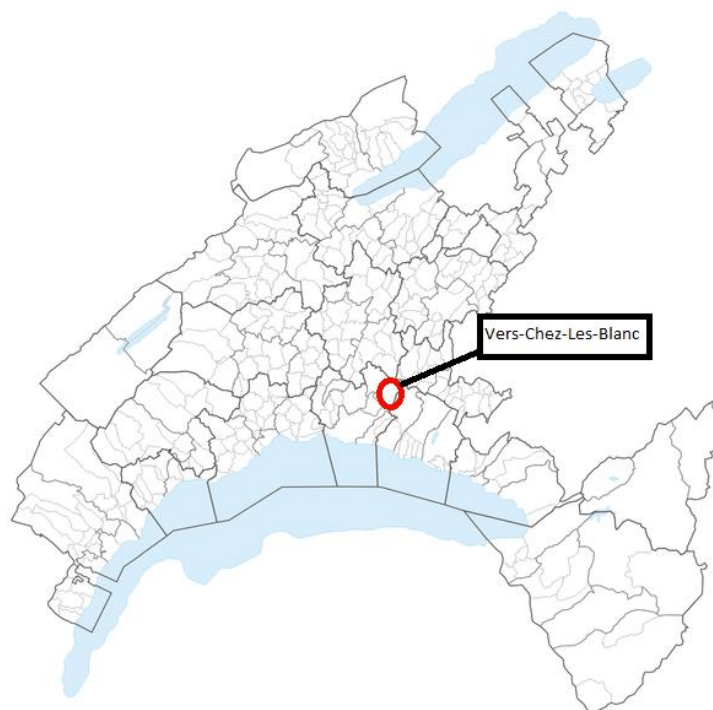


Prénom Nom  
Date de naissance  
Profession  
Statut  
Tâches

## Les Râpes, plus que trois hameaux

### 3.1 Présentation de la région :

La région des Râpes est une petite contrée située tout au nord de la commune de Lausanne, entre Epalinges et Savigny. Culminant à une altitude située entre 835 et 892 mètres, les 2'400 villageois peuvent se divertir dans les nombreux bois du Jorat.



Nom de la commune :	Lausanne VD
Coordonnées géographiques :	46° 33' 09" N 6° 41' 36" E
Numéro postal :	1000 Lausanne 26
District :	Lausanne
Superficie :	4'133 ha
Altitude :	875 mètres
Syndic :	Daniel Brélaz
Communications :	Bus TL 64
Nombre d'habitants :	128'943
Office de Poste :	Vers-Chez-Les-Blanc

### 3.2 Lettres de soutien des sociétés locales :



JEUNESSE  
DE VERS-CHEZ-LES-BLANC  
Case postale 39  
1000 Lausanne 26

Vers-chez-les-Blanc, le 15 janvier 2013

Chère Jeunesse,

Notre société a pour but de défendre les intérêts des habitants de notre région, mais aussi et surtout de resserrer les liens entre les villageois. Pour cela, nous avons la chance de bénéficier, malgré la proximité de la cité, d'une jeunesse campagnarde qui vient de fêter ses cents ans. Vous êtes une des dernières sociétés actives dans notre village. Vous encadrez nos jeunes et les faites participer à différentes joutes sportives et animations. Nous en sommes très heureux.

De plus, à chaque fête que nous organisons pour les villageois, vous nous faites l'honneur de votre présence, en tenant des stands de boissons et nourriture, ainsi qu'en organisant des animations diverses, dont votre fameux char pour la fête du 1<sup>er</sup> août. N'oublions pas de parler du souper que vous organisez chaque année auquel les 150 premiers inscrits ont la chance de participer à une soirée à chaque fois exceptionnelle. Nous apprécions votre engagement et sommes impressionnés par votre professionnalisme.

Lors de notre dernière séance de comité, nous avons appris que vous envisagez d'organiser le Giron des Jeunesses campagnardes en 2014. Cette nouvelle nous a ravis. Enfin, un projet qui permettrait de mettre en avant notre région auprès des jeunes de tout le canton. Tout au long de ces dernières années, par votre engagement, votre dynamisme et vos résultats sportifs, vous avez réussi à faire connaître et à porter haut les couleurs de Vers-chez-les-Blanc à travers le canton. De plus, une manifestation de ce type permettrait de faire ressortir nos origines campagnardes et mettre en avant les atouts d'un hameau lausannois.

Nous sommes conscients que l'organisation d'un Giron demande un immense investissement. Nous tenons donc à vous faire part de notre total soutien. De plus, la majorité de notre comité est prête à venir vous aider comme bénévole dans cet ambitieux projet.

En espérant que vous obtiendrez plein succès dans vos démarches, nous vous présentons, chère Jeunesse, nos salutations les meilleures.



*SOCIETE DE GYM VERS-CHEZ-LES-BLANC*

Vers-chez-les-blanc, le 11 février 2013-02-10

Société de jeunesse

Case postale 39  
1000 Lausanne 26

**Soutien**

**A vous les jeunes,**

**Nous sommes très heureuses de prendre connaissance de votre candidature  
Pour l'organisation du giron du centre 2014, à Vers-chez-les-blanc.**

**Par la présente, nous vous accordons tout notre soutien et nous vous souhaitons  
Plein succès dans votre démarche.**

**Au nom de la gym féminine : Vive la jeunesse.**





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES RÂPES

**Jeunesse de Vers-Chez-Les-Blanc**

Case postale 39  
1000 Lausanne 26

Vers-chez-les-Blanc, le 6 février 2013

Monsieur le Président, Chers membres du comité, Chers membres,

Tout d'abord, permettez-moi au nom de l'Amicale des Sapeurs Pompiers des Râpes de vous féliciter pour l'engagement et le dynamisme dont vous faites preuve en vous présentant comme candidat à l'organisation du Giron du Centre 2014.

Votre société a toujours été très active depuis des décennies au travers de vos membres et de nos anciens, à organiser des bals, des fêtes, des activités sportives ou en participant aux diverses manifestations du village. L'étape supérieure s'impose d'elle-même, par conséquent le Giron vous tend les bras.

Suite à votre courrier du début de l'année et à votre intervention lors de notre assemblée générale du 29 janvier 2013, sachez que l'unanimité de nos 33 membres du plus jeune de 23 ans au plus ancien de 85 printemps, soutiennent votre candidature et se tiennent prêts à retrousser leurs manches pour que cette fête soit l'une des plus belles jamais organisée dans nos hameaux.

Notre société, représentative du tissu villageois des Râpes, regroupent des gens de tous les crûs participants, de près ou de loin, aux activités et manifestations proposées et organisées tout au long de l'année. Il aurait été utopique que notre amicale se distancie de cette organisation dantesque nécessitant le soutien de tous les villageois, toutes les sociétés et surtout un soutien sans faille de nos autorités communales. Alors OUI, nous le répétons, vous pouvez compter sur nous.

En vous souhaitant tous nos vœux de réussite dans le défi que vous vous êtes fixé, sachez que nous restons à votre entière disposition à bien plaisir et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Chers membres du comité, Chers membres, à l'expression de nos cordiales salutations.

Société de gym dames  
Gym du Lundi - Vers-chez-les-Blanc

---

Vers-chez-les-Blanc, le 31 janvier 2013

Aux membres de la jeunesse, cher Président,

Suite à votre demande, nous souhaitons vous informer que notre société de gym Dames soutient votre société dans sa démarche de candidature à l'organisation du giron du Centre 2014.

Nous sommes toutes particulièrement fières de notre jeunesse qui s'investit dans toutes les fêtes du village telle que la fête des Râpes et le 1<sup>er</sup> août. C'est toujours avec beaucoup de dynamisme et avec le sourire que nous les voyons participer et nous marquer de leur présence chaleureuse. Même quand on se fait réveiller par un petit déjeuner livré à la maison dans le cadre du téléthon, on les aime. Alors quoi de plus naturel que de les encourager à organiser une fête si importante car on sait qu'ils sont à la hauteur.

Ayant personnellement participé à votre souper de fin d'année en 2012, j'ai été surprise par l'investissement de la jeunesse pour l'organisation, les décorations mise en place ainsi que l'ambiance du groupe Ecossais qui m'ont fait passer une belle soirée.

En espérant vivement que votre candidature aboutira sur un giron à Vers-chez-les-Blanc, je vous adresse mes meilleures salutations.

3.3 Lettres de soutien du député et des conseillers communaux habitant la région :

---

Vers-chez-les-Blanc  
1000 Lausanne 26

Président de la Société de jeunesse  
de Vers-chez-les-Blanc  
Case postale 39  
1000 LAUSANNE 26

Lausanne, le 1<sup>er</sup> mars 2013

**Candidature de la Société de jeunesse de Vers-chez-les-Blanc pour le Giron du Centre 2014**

Cher Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'organisation,

Merci pour votre correspondance du 21 janvier et des renseignements donnés lors de notre séance du lundi 18 février 2013.

C'est avec satisfaction que j'ai pris connaissance de votre proposition d'organiser en 2014 à Vers-chez-les-Blanc, sur le territoire de la Ville de Lausanne le Giron du Centre et de votre dossier de candidature en préparation.

Je puis vous assurer par la présente de mon soutien, afin de vous représenter efficacement dans cette demande de candidature auprès de la Municipalité de la Ville de Lausanne et des autorités de notre canton.

En effet, pour notre société de jeunesse de Vers-chez-les-Blanc, la seule sur le territoire de la Ville de Lausanne, il serait très enrichissant de pouvoir, après 81 ans (été 1933 au Chalet à Gobet), réorganiser le Giron du Centre en 2014.

En restant à votre disposition pour toute intervention utile pour cette candidature 2014, je vous adresse, Cher Président, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'organisation, mes salutations respectueuses.

1000 Lausanne 26

Société de jeunesse  
Vers-chez-les-Blanc

Case postale 39  
1000 Lausanne 26

GG/jb

Lausanne, le 5 février 2013

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que j'ai lu votre correspondance relative à la candidature de notre jeunesse pour le Giron du Centre en 2014.

Je puis vous assurer de mon fidèle soutien afin de vous représenter efficacement auprès des autorités politiques lausannoises.

Il serait en effet très enrichissant pour la jeunesse de Vers-chez-les-Blanc de pouvoir accueillir ce giron.

Restant à votre entière disposition pour toute action utile, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

## Son emplacement et ses infrastructures

### 4.1 Surfaces place de fête :



#### 4.2 Surface parking :



4.3 Plan des terrains de sport :



#### 4.4 : Accords des propriétaires et exploitants des terrains :



Société de jeunesse Vers-chez-les-Blanc  
Case postale 39  
1000 Lausanne 26

---

## Convention

Entre

Adresse des parties concernées :  
Jeunesse/Exploitant/Propriétaire  
Numéro de parcelles

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc puisse organiser le Giron du Centre FVJC en été 2014.

Aucune date n'est clairement spécifiée dans cette convention car la date exacte de la manifestation ne sera connue que fin août 2013.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle : \_\_\_\_\_ sise sur la commune de Lausanne, à la société de Jeunesse pendant la durée de la manifestation. L'exploitant sera averti dès que possible du début des travaux de construction.

La société de Jeunesse s'engage à rendre propre (pas de corps étrangers) le terrain en question après la manifestation et les démontages. D'autre part, un montant forfaitaire établi sur la base des calculs d'indemnisations fournis par Prométerre / Agridea sera versé, après la manifestation, à l'exploitant du terrain pour compenser l'indisponibilité de ce dernier.

Les derniers détails se régleront entre la société de Jeunesse et l'exploitant en temps opportuns dès l'obtention de l'organisation de cette manifestation.

Lu et approuvé,

Lieu ..... Vers-chez-les-Blanc .....

Date ..... 17.01.2013 .....

La société de Jeunesse  
Représentée par

Le propriétaire

L'exploitant







Société de jeunesse Vers-chez-les-Blanc  
Case postale 39  
1000 Lausanne 26

---

## Convention

Entre

Les trois parties susmentionnées sont parvenues à un accord afin que la société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc puisse organiser le Giron du Centre FVJC en été 2014.

Aucune date n'est clairement spécifiée dans cette convention car la date exacte de la manifestation ne sera connue que fin août 2013.

Le propriétaire et l'exploitant s'engagent à mettre à disposition la parcelle n° \_\_\_\_\_ sise sur la commune de Lausanne, à la société de Jeunesse pendant la durée de la manifestation. L'exploitant sera averti dès que possible du début des travaux de construction.

La société de Jeunesse s'engage à rendre propre (pas de corps étrangers) le terrain en question après la manifestation et les démontages. D'autre part, un montant forfaitaire établi sur la base des calculs d'indemnités fournis par Prométerre / Agridea sera versé, après la manifestation, à l'exploitant du terrain pour compenser l'indisponibilité de ce dernier.

Les derniers détails se régleront entre la société de Jeunesse et l'exploitant en temps opportuns dès l'obtention de l'organisation de cette manifestation.

Lu et approuvé,

Lieu ...Vers-Chez-Les-Blanc.....

Date ...22.01.2013.....

#### 4.5 Matériel communal souhaité :

##### Assainissement :

- compacteuses à déchets
- bennes à ordures, PET et verre
- évacuation des eaux usées

##### Route et mobilité :

- barrière et poteaux pare-neige (5000m)
- sable (30 m<sup>3</sup>)
- nettoyage des routes après la manifestation
- drapeaux dans le village pendant la manifestation

##### Forêts, domaines et vignobles :

- copeaux de bois (800 m<sup>3</sup>)
- rondins et planches de bois (quantité à définir)
- demande de parcelles de forêt pour coupe de bois
- accords conventions des parcelles de terrains touchant la manifestation

##### Police :

- barrières Vauban (300)
- barrières de chantier 3m/3m (200)
- panneaux de circulation
- fermeture de la route Moille-Grise

##### SPSL :

- service de parc et circulation
- conduite d'eau
- prévention feu
- engagement du détachement poste médical avancé (DPMA)

##### Sports :

- utilisation des terrains de sports du Chalet-à-Gobet (voir annexe 4.4)
- matériel de marquage des terrains

##### Services industriels :

- raccordements électriques 400V/600 A (voir annexe 5.5)
- génératrices

##### Eau service :

- raccordement en eau potable
- containers à WC (6)
- containers à douche (2)

##### Autres services :

- dortoirs
- tables et bancs pour manifestation (300)
- grande salle de Vers-chez-les-Blanc pendant la manifestation
- local à décoration situé près de la grande salle

Liste non exhaustive.

## Manifestation dans son ensemble

### 5.1 Description de la manifestation :

#### Place de fête :

C'est le point central de la manifestation, on y trouve divers points de vente de boissons et nourriture. C'est également à cet endroit que la partie festive de la manifestation se passe. On y trouvera entre autre :

- 1 cantine
- 1 cuisine/ snack
- 1 caveau
- 1 tonnelle (vente que de boisson uniquement)
- 1 stand information
- 1 bar

#### Camping :

Un camping est toujours mis à disposition pour que les sociétés de Jeunesse amènent leurs dortoirs mobiles, c'est-à-dire des roulottes de chantier modifiées à leur guise. C'est à cet endroit que le week-end, chaque Jeunesse met en place des grillades, ainsi que des broches pour les repas avec leurs anciens. Bien évidemment une place est prévue pour les tentes qui seront présentes durant le weekend.

#### Sanitaires :

Les installations sanitaires, douches et toilettes seront situées entre la place de fête et le camping. Celles-ci comprendront entre quatre et six roulottes WC ainsi que 2 containers de douches. Ces installations seront raccordées aux eaux usées.

#### Dortoirs :

Des dortoirs seront mis à disposition à tous les visiteurs souhaitant dormir sur place. Ces dortoirs seront libres et gratuit ainsi que régulièrement surveillés.

#### Samaritains :

Une place pour les samaritains sera aménagée sur le site du giron ainsi que sur la place des sports. Les samaritains seront en permanence sur place tout le week-end ainsi que le jeudi et vendredi soir. Une place pour l'hélicoptère a été prévue en cas de nécessité.

#### Prévention :

Durant la manifestation, la société s'engage à mettre en place un dispositif de prévention adéquat (rassemblant : alcool, tabac, drogue). Le service « Nez rouge » peut-être mis sur pied, afin que les manifestants qui ne se sentent pas aptes à rentrer par leur propre moyen, puissent le faire avec ce service.

#### Sécurité :

Un service de sécurité privé sera présent durant tous les jours du giron. (Voir point 6.1)  
Un plan d'accès des secours sera élaboré. S'il devait y avoir un quelconque problème, les secours auront un accès simple et par une route directe (sans avoir besoin de faire demi-tour). Le service de secours incendie sera informé des points d'eau les plus proches et tous les points de vente se trouvera un responsable qui sera équipé d'une radio ainsi que d'extincteurs.

### Sports :

Les activités sportives (foot, volley féminin et une partie de l'athlétisme), se dérouleront sur les terrains de la ligue Romande du Chalet-à-Gobet. Concernant les autres sports c'est à dire le volley mixte du jeudi soir, la lutte et le tir à la corde ainsi que le cross se feront aux abords de la place de fête.

Les sports fédérés sont :

- Foot
- Volley féminin
- Athlétisme : Boulet, saut en hauteur, saut en longueur, 100m, 4x100m
- Cross : Le parcours du cross est une course d'environ 4km qui se déroule sur des sentiers ou routes balisées et sécurisées.
- Lutte et tir à la corde

Les sports non-fédérés :

- Le volley mixte : Se déroule en principe le jeudi soir avec environ 200 équipes
- La pétanque

### Assurances :

Toutes les personnes participantes aux divers sports sont prises en charge par l'assurance de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnarde.

### Parking :

Des parkings gratuits seront à disposition. Ces parkings seront surveillés par un service de parc (pompiers ou bénévoles). Bien sûr, ils seront également surveillés par le service sécurité privé mis en place. Un plan pluie est prévu (diluvio), des routes peuvent être mises à dispositions pour établir des parkings. (Voir plan point 6.4)

### Voisinages :

Concernant le voisinage direct, une lettre sera envoyée prochainement pour informer les habitants de la mise sur pied de ce projet et nous seront à leur disposition s'ils souhaitent s'entretenir avec nous. Dès l'obtention du giron, une séance sera organisée pour tous les villageois.

### Zone technique :

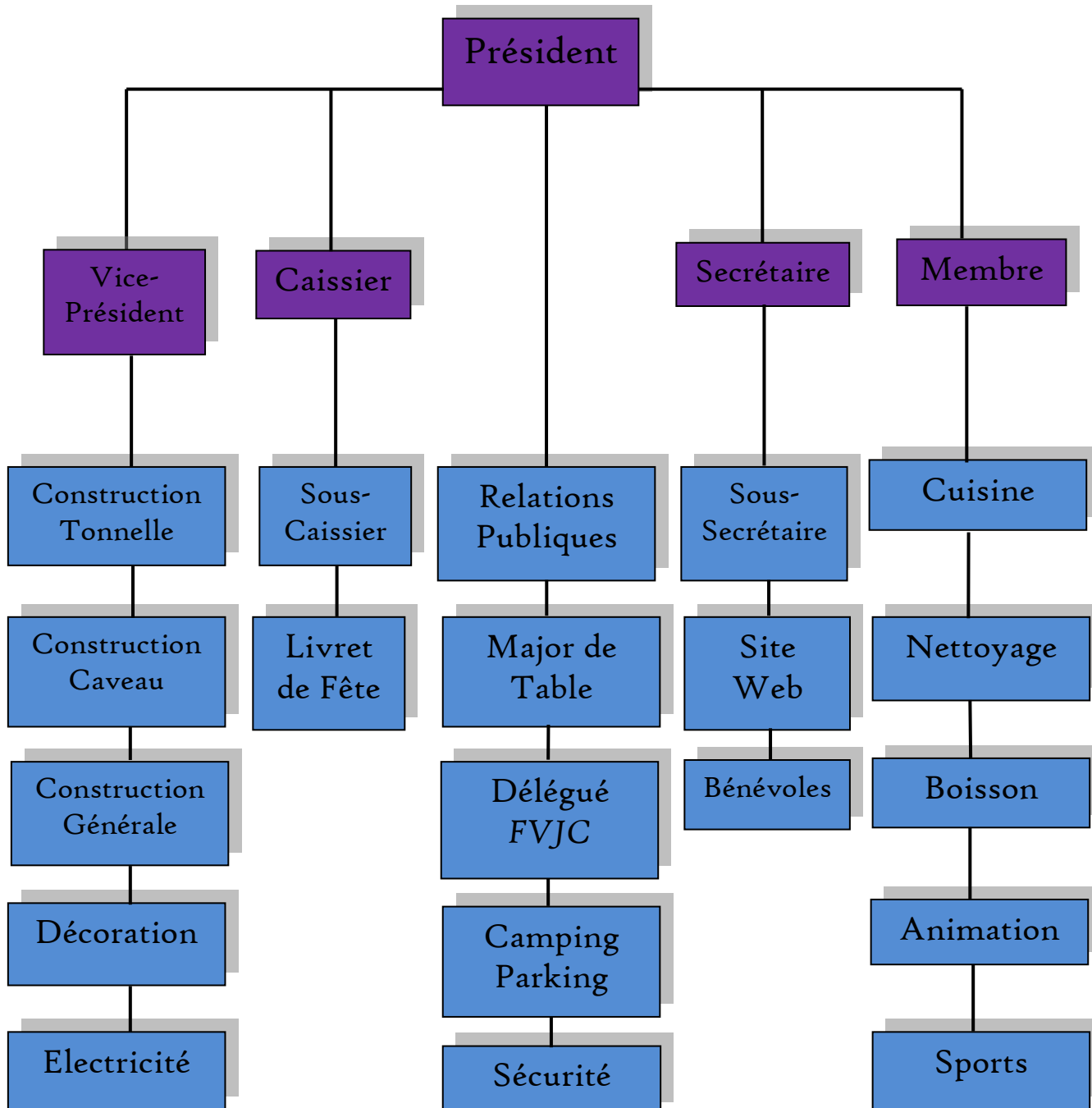
Une zone technique est aménagée afin d'entreposer toutes les remorques frigorifiques, outillages, restes de copeaux, citerne.

### Divers :

Des barrières seront posées aux alentours de la forêt et une commission nettoyages fera régulièrement des rondes pour la surveillance et le ramassage des éventuels déchets.

## 5.2 Organigramme :

Un comité d'organisation de cinq personnes sera créé spécifiquement pour la manifestation. Ce comité dirigera de nombreuses commissions composées principalement de membres de la Jeunesse, et de quelques anciens ou spécialistes d'un domaine précis. Nous pouvons compter sur la participation et le soutien des habitants du village, d'entreprises régionales et des sociétés locales.



### 5.3 Programme provisoire de la manifestation :

#### Mercredi :

17h	Ouverture de la tonnelle
18h	Ouverture du caveau et de la cuisine
19h	Inscription tournoi de pétanque /match aux cartes
20h	Début tournois
21h	Concert au caveau

#### Jeudi :

17h	Ouverture de la tonnelle
18h	Ouverture du caveau, de la cuisine et du bar à bière/ vin
19h	Tournoi de volley mixte
21h	Ouverture du karaoké

#### Vendredi :

17h	Ouverture de la tonnelle non-stop jusqu'au lundi matin
18h	Ouverture du caveau, de la cuisine et du bar
21h	Ouverture des divers concerts sur la place de fête

#### Samedi :

08h	Début du tournoi qualificatif de football
09h30	Athlétisme (inscriptions 09h00-16h00)
13h30	Contrôle de 20 premières équipes de volley-ball féminin
14h30	Début du tournoi qualificatif de volleyball féminin
21h	Bal sous la cantine et concert au caveau

#### Dimanche :

08h	Début des 1/4 de finale de football
08h30	Début des 1/4 de finale de volleyball
10h45	Pesée pour la lutte fédérée
11h	Départ du cross sur la place de fête
13h30	Inscriptions tir à la corde
13h15	Lutte fédérée
15h	Tir à la corde
17h30	Banquet des officiels
18h	Partie officielle sous la cantine
19h30	Cortège
21h	Ouverture du karaoké

#### Lundi :

04h	Fin de la manifestation
-----	-------------------------

#### 5.4 Gestion des déchets :

Une manifestation comme un giron se doit de gérer au mieux les déchets qui s'y produisent. Pour cela, nos démarches suivent les règles qui sont mises en place par la FVJC. Sur la place de fête, ainsi qu'aux abords des terrains de sports, des poubelles seront groupées avec la séparation des déchets tels qu'incinérables, verre et PET.

Nous mettrons en place également des gobelets réutilisables. Il s'agit de gobelets plus robustes qui peuvent être lavés et réutilisés. Lors de la vente d'une boisson, une consigne est perçue. Celle-ci est remboursée au consommateur s'il rend le gobelet. Beaucoup d'organisateur préfèrent ce système car les participants à la fête ne jettent plus leurs gobelets par terre mais les rendent à la fin, ce qui permet de garder le site beaucoup plus propre tout en réduisant le nombre de bénévoles nécessaires au nettoyage du site. De ce fait, nous nous engageons pour l'écologie sur notre place de fête.



*Exemple de poubelles groupées au festival de la Cité à Lausanne*



*Exemple de poubelles groupées (paloxs) avec séparation des fractions incinérables, verre, PET*

	Incinérables	Verre	PET	Alu / fer blanc	Carton/papier	Bois
<b>Explication</b>	Tous les déchets qui peuvent être incinérés et qui n'appartiennent pas à une autre filière.	Le verre peut être revendu. S'il est trié par couleur, le prix est encore plus élevé.	Toutes les bouteilles de plastique munies du logo PET Recycling. Les gobelets, même s'ils sont en PET ne sont pas repris.		Pour des petites quantités, il n'est pas avantageux de séparer le papier et le carton.	Le bois usagé peut être réutilisé pour d'autres constructions ou doit être éliminé.
<b>Volume</b>						
<b>Rallye</b>		Merci de nous renvoyer vos statistiques pour que nous puissions compléter ce tableau				
<b>Giron</b>	75m <sup>3</sup>	12m <sup>3</sup>	(30*180 litres) env. 8m <sup>3</sup>			8m <sup>3</sup>
<b>Cant.</b>		Merci de nous renvoyer vos statistiques pour que nous puissions compléter ce tableau				
<b>La collecte</b>	<p>Pose de containers / poubelles partout sur le site. Vider en fonction du taux de remplissage. Si trop d'intrus (verre, pet, alu, incinérables), trier à la main.</p> <p>Grouper les containers / poubelles par 3 utiliser des couvercles de couleurs différentes pour chaque fraction : Incinérable-rouge, verre-vert, PET-bleu.</p>			Prévoir un petit container à la cuisine et éventuellement dans les bars qui servent des boissons à base de produit conditionnés dans des cannettes (Red bull).	Idéalement déballer les palettes et différents produits directement dans la zone de ravitaillement. Sinon prévoir une palette avec un cadre CFF et un couvercle derrière les bars et la cuisine.	
<b>Stockage sur le site</b>	Prévoir une benne (env. 30m <sup>3</sup> ). En cas de volume plus important possibilité d'utiliser une benne compacteur.	Si possible, utiliser les installations de recyclage de la commune. Autrement mise en place de 2 bennes (environ 8m <sup>3</sup> par unité)	Prévoir une surface couverte ou un local pour entreposer les sacs.	Si le volume est faible stocker dans les stands (cuisine, bars). Dans le cas contraire se renseigner auprès de la commune pour utiliser les installations de recyclage.	Si possible, utiliser les installations de recyclage de la commune. Autrement mise en place d'une benne à couvercle (environ 8m <sup>3</sup> )	Stockage en marge de la place de fête.
<b>Repreneur</b>	TRIDEL, STRID, VALORSA, etc.	PetRecycling (STRID, etc.)	IGORA (STRID, etc.)	TRIDEL, STRID, VALORSA, etc.	STRID, sociétés de jeunesses, etc.	
<b>Prix</b>	Env. 140 Frs/ft	Ristourne de 40 à 80 Frs/ft en fonction du tri	Gratuit (Ristourne de 1,30 Frs/kg d'aluminium)	Env. 140 Frs/ft	Env. 130 Frs/ft	
<b>Remarques</b>	Facturé au poids, donc utiliser un container avec couvercle en cas de pluie. (A vérifier: Si bien trié, prix moins cher).	Le recyclage du verre rapporte de l'argent, surtout si on sépare le verre par couleur.  Consigne des caisses rendue uniquement si elles sont pleines.	PetRecycling met gratuitement à disposition des poubelles et reprends les déchets à la fin du giron: <a href="http://www.prs.ch">http://www.prs.ch</a>	Les cannettes recyclées sont racheté par IGORA qui met également à disposition des poubelles: <a href="http://www.igora.ch/fr">http://www.igora.ch/fr</a>	Facturé au poids, donc utiliser un container avec couvercle en cas de pluie.	Dans la mesure du possible utiliser du bois naturel pour les constructions et le réutiliser localement. Dans le cas contraire voir si d'autres sociétés seraient intéressées à le réutiliser. <b>Il est interdit de brûler sur place du bois usagé.</b>
<b>Taille poubelle</b>	100l à env. 1m <sup>3</sup> (Palox)	Pas besoin de mettre des poubelles sur la place de fête.				

Annexe 2 : Tableau des différentes filières de déchets



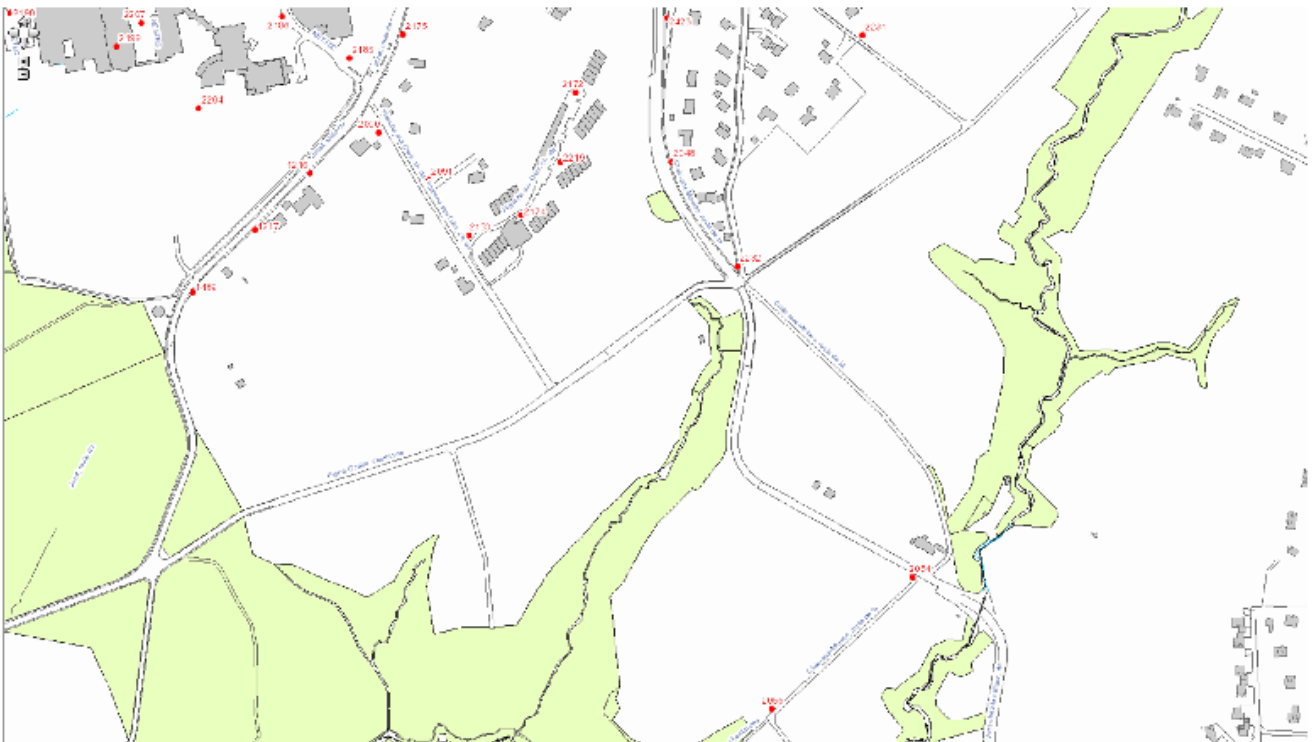
	Huile alimentaire	Copeaux de bois	Gobelets	Piles	Compostables	Mégots
<b>Explications</b>	Huiles de fritures et des conserves.	Copeaux de bois utilisé pour la place de fête et les chemins d'accès.	Voir <a href="http://www.manifestation-verte.ch/">http://www.manifestation-verte.ch/</a>	Tout type de batterie et d'accu.	Restes de nourriture et vaisselle compostable	
<b>Volume</b>		100 à 300m <sup>3</sup> en fonction de la taille de la place de fête.		Quelques kg, surtout au camping.		
<b>La collecte</b>	Prévoir à la cuisine des récipients pour la récupération des huiles (i.e. tonneaux). Ces tonneaux doivent être posés dans un bac de rétention ou au moins sur un terrain imperméable (asphalté).		Possibilité de récupérer les gobelets via un système de tube à disposer autour de la tonnelle ou sur les containers, pour autant qu'il existe une filière de traitement.	Prévoir un petit récipient au stand information.		Possibilité de distribuer ou de mettre à disposition des cendriers de poche via Summit Foundation (eco-box) ou simplement avec des boîtes de film photo.
<b>Stockage sur le site</b>	Si possible remettre au plus vite les tonneaux pleins à un repreneur autorisé.	Stockage en marge de la place de fête.		Retour au magasin ou à un repreneur autorisé.		
<b>Repreneur</b>	TRIDEL, STRID, VALORSA, etc.	Voir avec le propriétaire et l'exploitant du terrain	Re-Log SA, Gross & Fils, TRIDEL, STRID, VALORSA, etc.	STRID, VALORSA, etc.	Germanier Ecorecyclage SA à Lavigny	
<b>Prix</b>	Env. 55 Frs/t		5 Frs/par sac de 100l	Gratuit	100 à 150 Frs/t en fonction de la qualité du tri	
<b>Remarques</b>	Attention: Il s'agit de déchets spéciaux soumis à contrôle. Ne les remettre qu'à des repreneurs autorisés	Dans certains cas, l'exploitant agricole accepte de laisser les copeaux sur place. Nécessite un nettoyage minutieux.	Attention de bien signaler que les gobelets ne doivent pas être jetés dans le PET. Même s'ils sont en PET, ils ne peuvent pas être recyclés avec les bouteilles. Consigne des mètres rendue uniquement s'ils sont pleins.	Déchets spéciaux. Ne les remettre qu'à des repreneurs autorisés	Attention, le contenu du compost est important et le tri doit être irréprochable. Dans le cas contraire le tri est facturé par le repreneur.	La récupération des mégots vise essentiellement à limiter le littering. Ils sont à jeter avec les incinérables.
<b>Taille poubelle</b>	Tonneaux de 200l					

Annexe 2 : Tableau des différentes filières de déchets (suite)

## 5.5 Services (eau, électricité, évacuation des eaux)

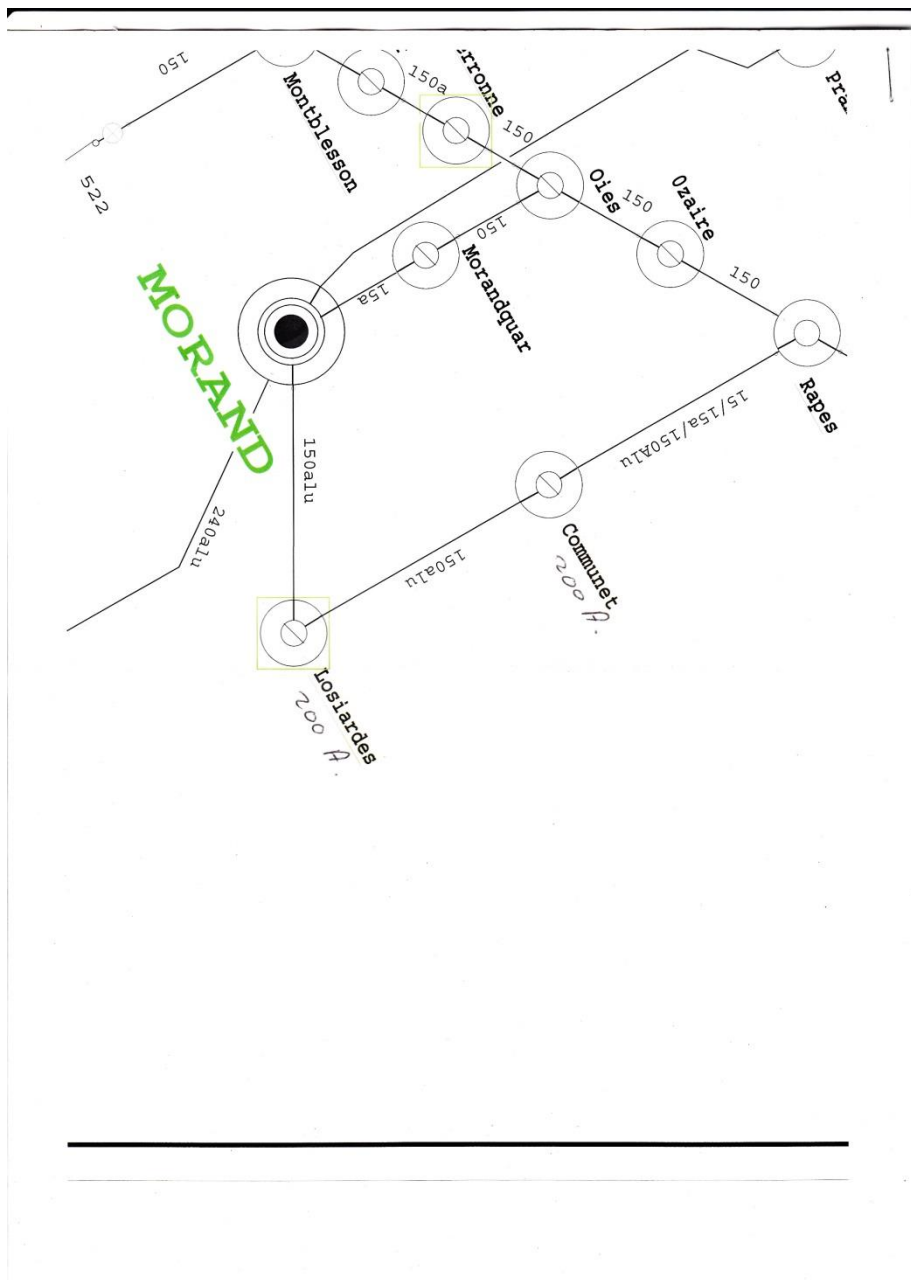
### Eau :

Voici le plan des bornes hydrantes aux abords de la place de fête.



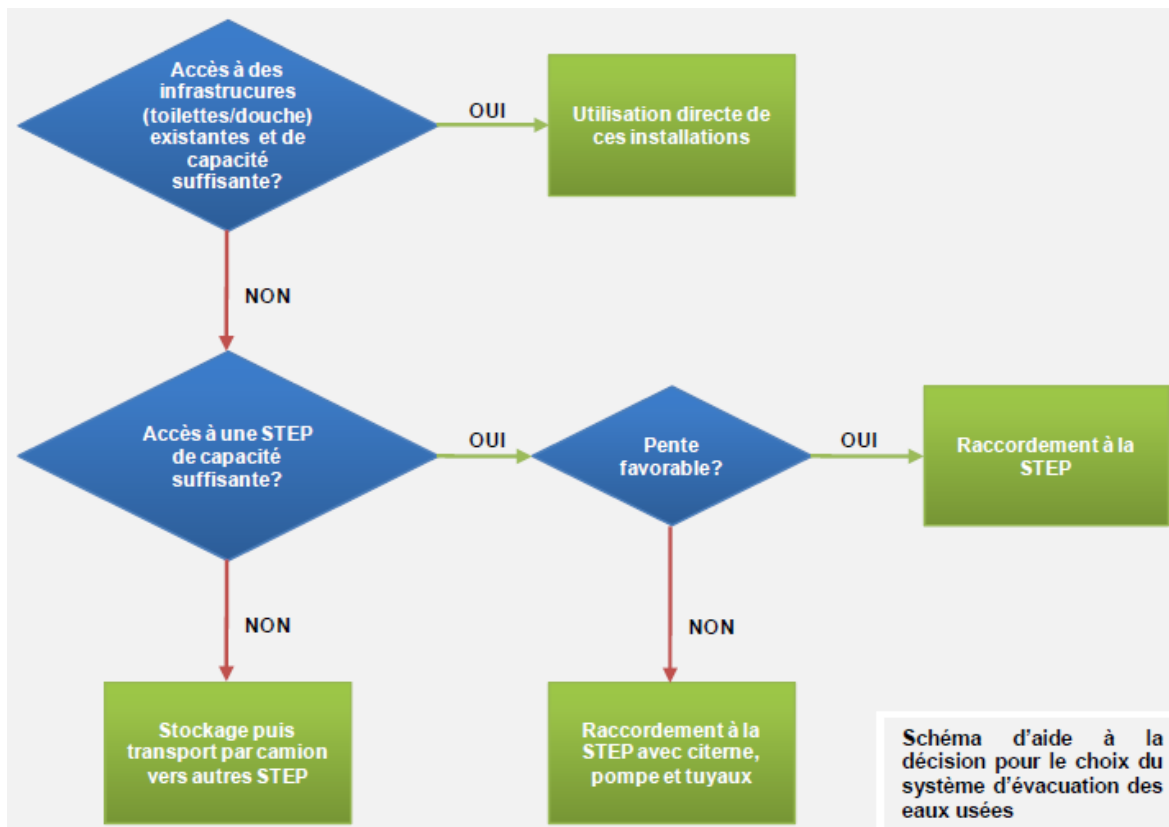
Electricité :

Plusieurs solutions s'offrent à nous au niveau électrique. La première est d'installer deux génératrices dont une de secours. Elle doit nous fournir un total d'environ 600 ampères. Elles seraient placées à un endroit stratégique. La deuxième étant d'utiliser les installations déjà mises en place aux stations électriques alentours et pouvoir bénéficier d'une augmentation d'ampérage. (Voir plan ci-dessous)



### Eaux usées :

Le système « traditionnel » constitué de roulottes de WC raccordées soit à une citerne à vidanger soit au réseau d'évacuation des eaux usées est dans l'immédiat la solution la plus réaliste et la plus accessible pour les fêtes fédérées. Il est fortement conseillé de mettre en place des systèmes de réduction d'eau.

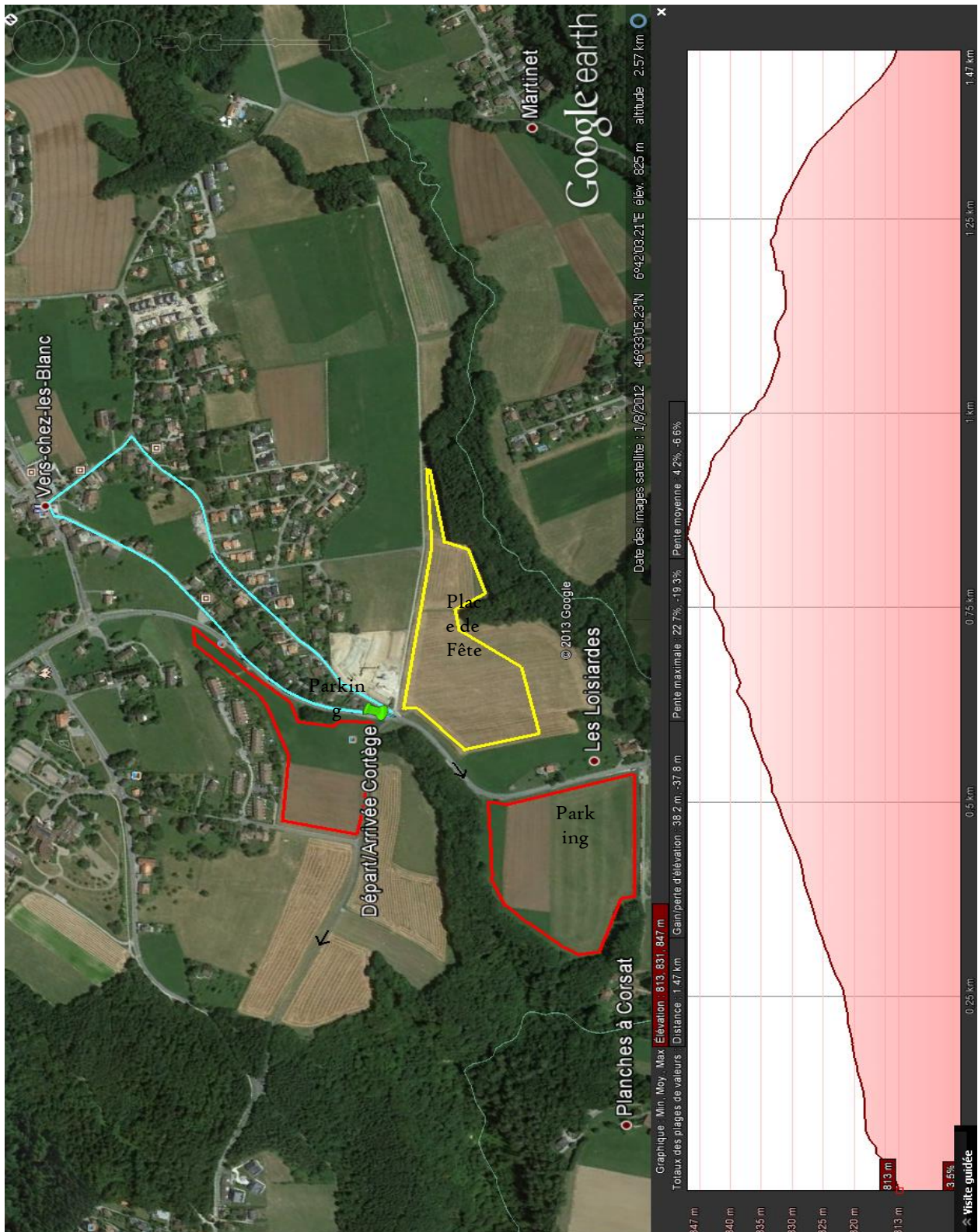


Source ; [www.fvjc.ch](http://www.fvjc.ch)

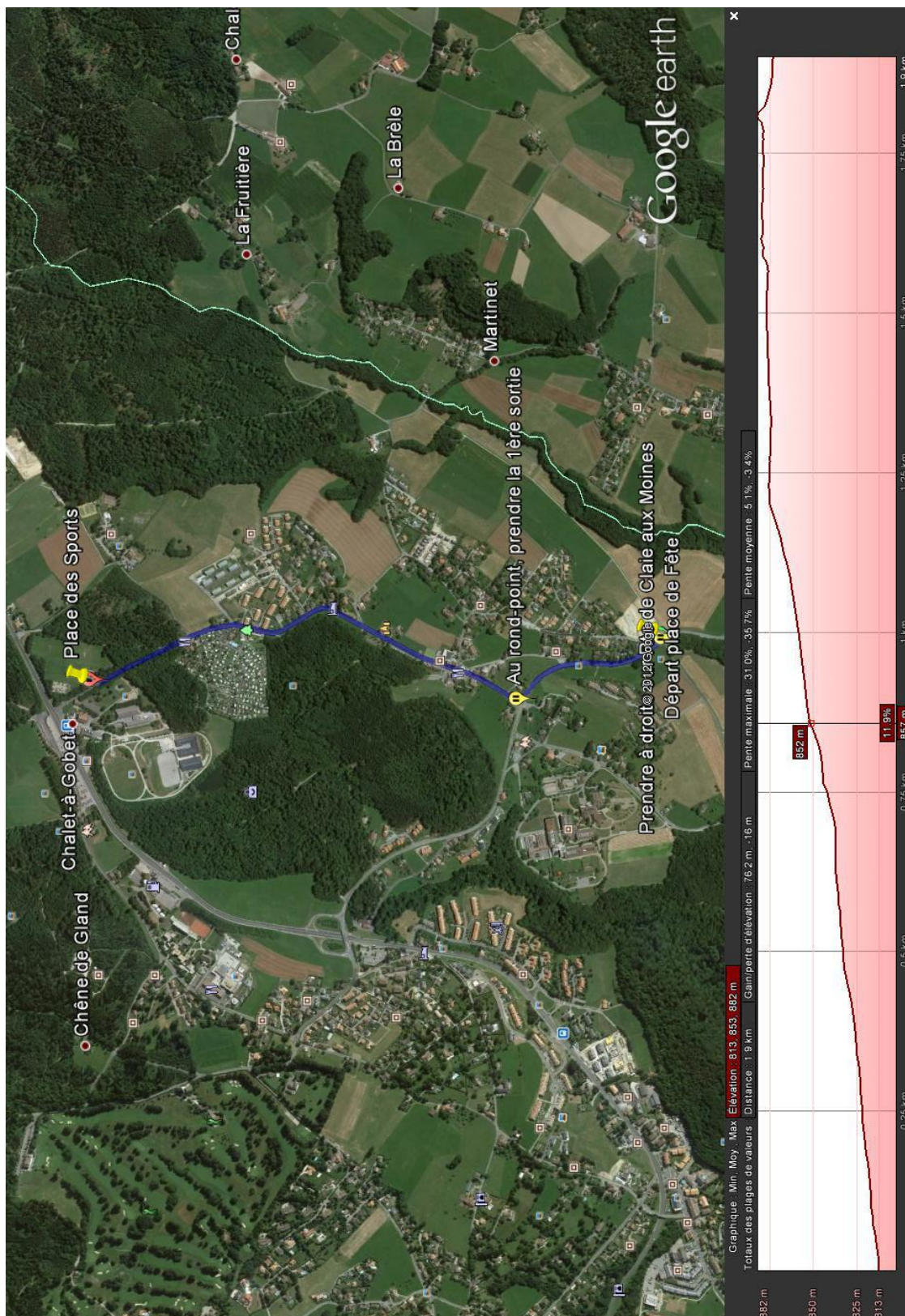
### Check-list pour la gestion des eaux usées

- Choix judicieux du site de la fête
- Nomination d'un responsable des eaux usées
- Prise de contact avec le Municipal des eaux, le responsable de la STEP et le Service des eaux, sols et assainissements de l'Etat de Vaud (SESA, section assainissement)
- Le site se trouve-t-il en zone de protection des eaux souterraines (S2 ou S3)? Si oui, prise de contact avec le SESA et demande d'autorisation
- Appels d'offres aux sociétés qui louent des systèmes de WC, en incluant une demande de système de réduction de consommation d'eau ou en s'adressant à des fournisseurs de toilettes sèches.
- Prévision du matériel accessoire : tuyaux d'approvisionnement et de raccordement, éventuelles citernes de stockage, pompes, etc.
- Installation du système et d'un éventuel moyen d'économie d'eau
- Test du système
- Organisation des tournées de l'équipe de bénévoles chargées du nettoyage des sanitaires et informations à celle-ci
- Informations aux participants sur les éventuelles mesures spéciales mises en place

5.6 Plan du cortège :



### 5.7 Plan du parcours de la navette, place de fête/terrains de sports



## Sécurité

### 6.1 Plan et offre sécurité :

Plan et offre annexé dans dossier Protectas

### 6.2 Diverses informations police/pompier :

#### Route cantonale :

Nous avons pris contact avec M. Jean-Michel Bigler du bureau des manifestations à la police cantonale, pour pouvoir éventuellement fermer la route cantonale et se renseigner sur les possibilités existantes afin de mettre en place une sécurité optimale au passage des manifestants entre le parking et la place de fête.

#### Solution 1 :

Fermer la route cantonale sur une seule voie et limiter la vitesse.

#### Solution 2 :

Mettre en place une passerelle au-dessus de la route cantonale (voir plan point 6.3).

Dans les deux cas, un service de sécurité autour de la route ainsi que pour faire ralentir la circulation au passage des piétons sera nécessaire.

#### Parking en cas de pluie :

Le plan « Diluvio » n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

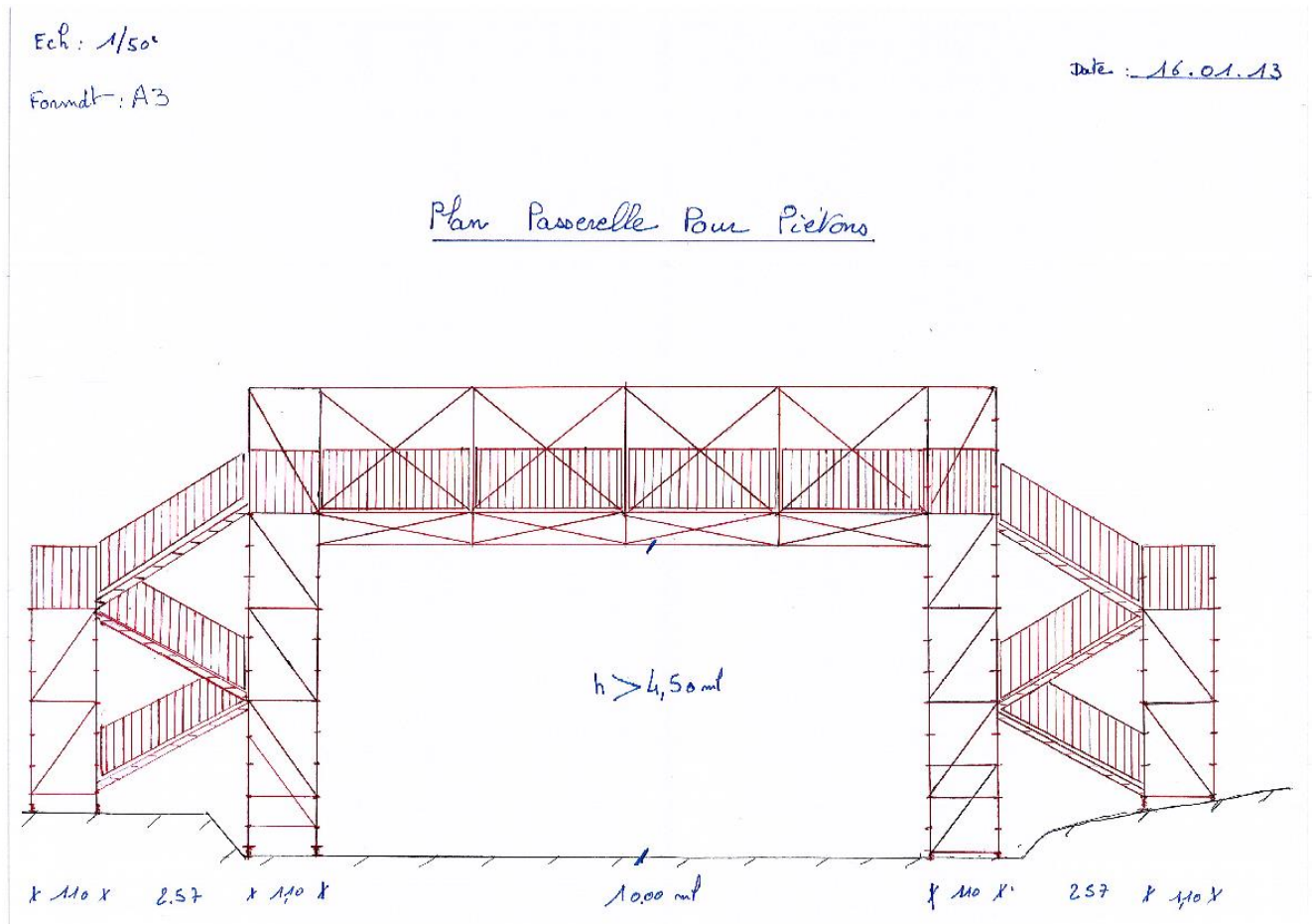
Il est possible, pour autant que le service des forêts de la ville de Lausanne l'autorise, d'imaginer une boucle de Vers-chez-les-Blanc à la route des Paysans, complétée du tronçon qui relie Montblesson (selon plan annexé en point 6.4) où environ 1'610 véhicules pourrons stationner et de mettre en place un service de bus navettes en direction de la place de fête.

Une autre option comme parking pluie est possible, option utilisée par la Cantonale des Musiques, celle de prendre contact avec les entreprises de la zone industrielle de La Clai-aux-Moines, telles que Métraux Transport ou le CFR.

#### Service de sécurité parking qualifié :

Nous avons pris contact avec le Capitaine Valet du SPSL, afin de demander s'il était possible d'obtenir des pompiers qui seraient volontaires afin d'assurer la sécurité du parking, ainsi que le passage entre le parking et la manifestation. Il nous a dit que cette option était clairement envisageable.

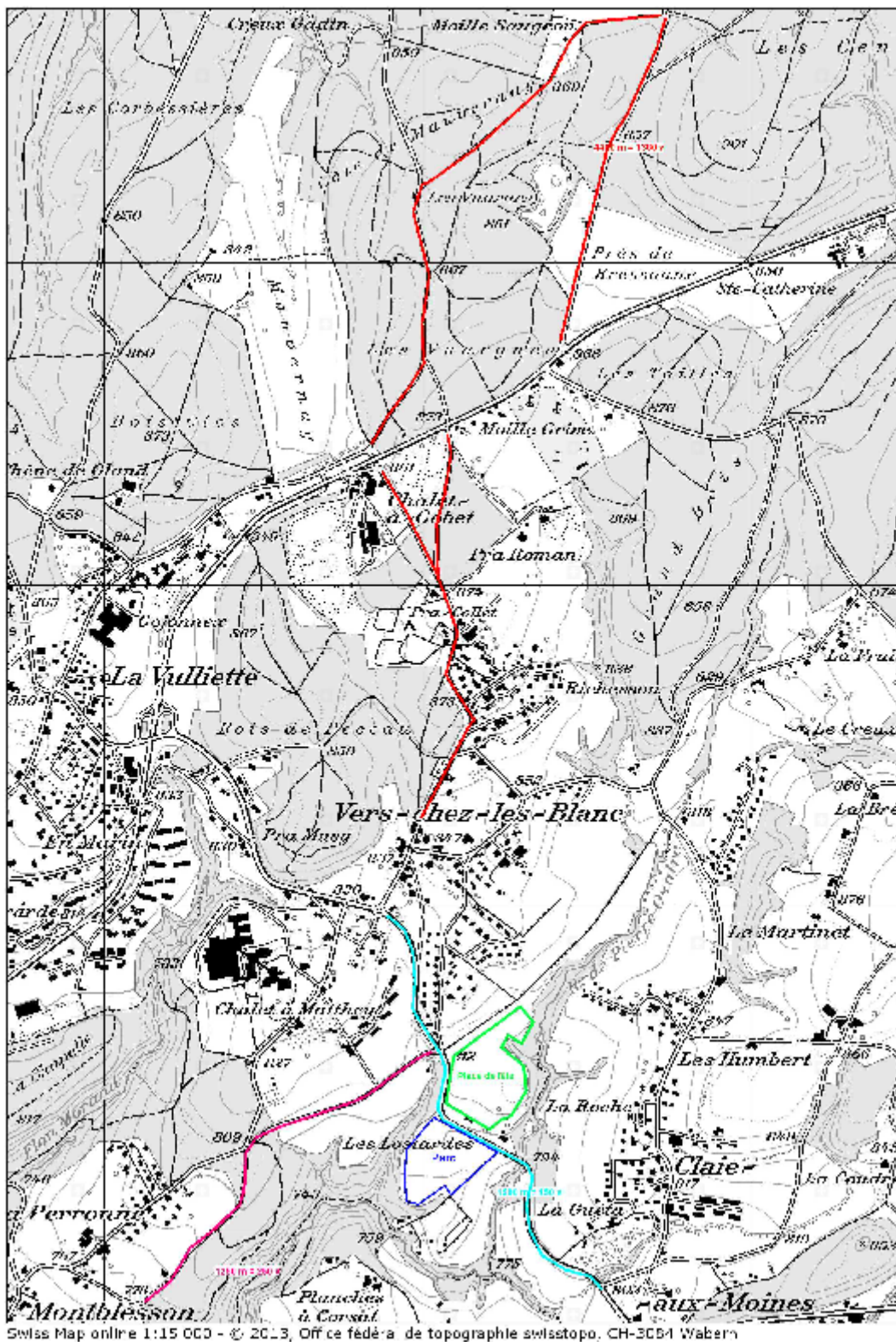
6.3 Plan de la passerelle :



Nous avons pris contact avec l'entreprise Vectur SA, afin qu'ils puissent nous faire une offre et nous rédiger un plan (ci-dessus). Nous avons imaginé la possibilité de faire un passage pour les piétons au-dessus de la route.



6.4 Plan pluie (Diluvio) :



## 6.5 Prévention :

---



Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)  
Prévention : avenue de Provence 12 – 1007 Lausanne

Au Président de la Jeunesse  
de Vers-chez-les-Blanc

CP 39  
1000 Lausanne 26

Lettre de soutien pour l'organisation du giron du centre 2014 par la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc

Lausanne, le 13 février 2013

Monsieur,

Ce jour, j'ai reçu \_\_\_\_\_, membre de votre Jeunesse, avec l'un de ses collègues. Ils m'ont présenté votre démarche, tout d'abord afin d'être choisi par les Jeunesses du Centre pour organiser le prochain giron régional en 2014, et ensuite, la construction de votre dossier pour l'obtention des autorisations nécessaires à l'organisation de cette manifestation. Dans ce cadre, nous avons évoqué les mesures de prévention possible.

Il est prévu l'adhésion à la charte vaudoise de prévention pour manifestation FestiPlus. Cela sous-entend que les quatre mesures de base seront prises en compte :

- Respecter la législation, notamment sur la question des 3 boissons sans alcool moins chères (art 45 de la Ladb) et pour l'affichage ainsi que le contrôle des restrictions d'âge pour la vente d'alcool.
- Adopter une stratégie d'intervention coordonnée sécurité/prévention. En cas de problème, les interventions des acteurs de la prévention, du service sanitaire et des agents de sécurité sont plus efficaces.
- Former les responsables des bars lors d'une séance avec un intervenant externe spécialisé et en présence de membres du comité d'organisation.
- Proposer une ou plusieurs mesures afin de sécuriser le retour. Le camping permet de rester sur place. Nez Rouge sera probablement présent et des contacts seront pris avec l'équipe Be my angel (chauffeur désigné) pour être présent à certains moments-clés.
- Il est aussi proposé de mettre à disposition de l'eau gratuite et éventuellement des boissons sans alcool originales (payantes celles-ci).

Nous soutenons ces initiatives et seront, dans la limite de nos possibilités, disponibles pour accompagner la mise en place de ces mesures. Il nous semble que la prévention est prise au sérieux et que les organisateurs sont ouverts aux propositions.

En vous souhaitant plein succès dans votre entreprise, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations les meilleures.

## 6.6 Samaritains :

Villars-Ste-Croix, le 23 février 2013

# DEVIS ESTIMATIF SANS ENGAGEMENT

Société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc  
Giron du Centre FVJC 2014

1000 Vers-chez-les-Blanc

**Manifestation** : Giron du Centre FVJC 2014

**Organisateur** : Société de Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc

**Responsable** :

**Date(s)** : Juillet ou août 2014 (date exacte à déterminer)

**Lieu** : 1000 Vers-chez-les-Blanc

### **Tarifs** :

Dans ce tarif est compris le matériel, la logistique, le matériel radio et l'AED

Secouristes à  
Ambulance (nuit de samedi-dimanche)  
Véhicule intervention/transport matériel (offert)

**Total :**

---

Président  
Dr. Marcin Urbanski  
Rue de Malagny 20  
1196 Gland  
+41 79 447 57 75  
[president@sts-leman.ch](mailto:president@sts-leman.ch)

Commission manifestations  
Laurent Gigon  
Le Sansy 6  
1029 Villars-Ste-Croix  
+41 79 547 48 27  
[manifestations@sts-leman.ch](mailto:manifestations@sts-leman.ch)

**La Société Suisse des Troupes Sanitaires, section Léman met à disposition :**

- Le matériel de premiers secours nécessaire
- Du personnel sanitaire formé
- 1 ambulance avec équipage conforme à la réglementation en vigueur pour la nuit de samedi (22h00) à dimanche (05h00)
- 1 véhicule pour les interventions/transport de matériel dans les parkings (gratuit)
- 2 tentes 4x4 mètres (servant entre autre pour les sports)

**L'organisateur met à disposition, des secouristes engagés :**

- 2 portakabins de 2,5/6 mètres afin d'y installer notre infirmerie dans la zone Staff
- Eau courante et électricité (230V-16 A)
- WC à proximité (WC de la manifestation à éviter avec les patients par exemple)
- Emplacement à côté du poste pour notre véhicule matériel/centrale radio
- Emplacement pour notre véhicule d'intervention/transport matériel à côté du poste sanitaire
- Emplacement pour véhicule d'urgence à côté du poste sanitaire
- Un hélicoptère avec coordonnées GPS. (terrain plat et dégagé de min. 25/25 mètres)
- Place de parc à proximité pour les secouristes de service
- Bon pour les repas et boissons gratuites pour la durée de la manifestation
- Boissons non-alcoolisées pour les patients en cas de besoin (eau, jus d'oranges, coca, etc.) et ceci en litre
- Assurance déprédations au frais du Comité d'organisation
- Balisage du poste sanitaire sur la place de fête, avec mention « secouristes », « infirmerie » ou « poste sanitaire »
- Toutes les clés d'accès si nécessaire
- 1 voiture la journée et 2 voitures le soir (avec chauffeurs) s'il faut amener une personne à l'hôpital (VTP)

## 6.7 Assurance :

### COMMENT LA FVJC EST-ELLE ASSUREE ?

La Fédération Vaudoise des Jeunes Campagnardes est assurée auprès de **GENERALI ASSURANCES**, agence générale de Lausanne, Place Riponne 3, tél. : 058/471.58.10.

Les risques couverts sont les suivants :

#### 1) ASSURANCE COLLECTIVE CONTRE LES ACCIDENTS

##### a) Personnes assurées

Sont assurés, par cette police, tous les participants aux divers concours, les membres du Comité d'organisation ou toutes autres personnes collaborant à l'organisation des concours organisés sous l'égide de la FVJC et à l'organisation des fêtes.

##### b) Prestations assurées

Depuis le 1er juillet 1999, elles sont les suivantes pour **les personnes célibataires et les personnes mariées** :

Fr. 100'000.- en cas de décès

Fr. 200'000.- en cas d'invalidité (avec barème progressif à 350 %) \*

Fr. 40.- d'indemnité journalière dès le 1er jour

Les frais de traitement sont couverts sans limitation de somme pendant 5 ans, à compter du jour de l'accident, pour toutes les personnes qui ne bénéficient pas de prestations versées à ce titre, soit par la LAA, soit par une autre assurance privée (assurance individuelle, caisse maladie, etc...). La garantie de GENERALI ASSURANCES est également valable en cas d'insuffisance des garanties d'une autre assurance. Au cas où la couverture ne serait pas accordée par une autre police, la couverture est accordée en chambre commune.

\* *Invalidité progressive*

Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une **progression** du capital versé en cas d'invalidité. Plus le degré fixé par le médecin est élevé, plus l'augmentation du capital versé par la Compagnie augmente, pour atteindre un maximum de 350% du capital de base assuré, (variante C).

Cette prestation est très importante dans la mesure où l'invalidité peut entraîner une incapacité fonctionnelle grave et définitive. Le tableau ci-dessous vous montre, en %, quelle est l'augmentation graduelle du capital versé (variante A), à partir d'un degré d'invalidité de **26 %** (en dessous de ce taux, il n'y a pas de progression).

Degré d'invalidité	Capital variante			Degré d'invalidité	Capital Variante		
	A	B	C		A	B	C
26	26	27	28	64	64	117	170
27	27	29	31	65	65	120	175
28	28	31	34	66	66	123	180
29	29	33	37	67	67	126	185
30	30	35	40	68	68	129	190
31	31	37	43	69	69	132	195
32	32	39	46	70	70	135	200
33	33	41	49	71	71	138	205
34	34	43	52	72	72	141	210
35	35	45	55	73	73	144	215
36	36	47	58	74	74	147	220
37	37	49	61	75	75	150	225
38	38	51	64	76	76	153	230
39	39	53	67	77	77	156	235
40	40	55	70	78	78	159	240
41	41	57	73	79	79	162	245
42	42	59	76	80	80	165	250
43	43	61	79	81	81	168	255
44	44	63	82	82	82	171	260
45	45	65	85	83	83	174	265
46	46	67	88	84	84	177	270
47	47	69	91	85	85	180	275
48	48	71	94	86	86	183	280
49	49	73	97	87	87	186	285
50	50	75	100	88	88	189	290
51	51	78	105	89	89	192	295
52	52	81	110	90	90	195	300
53	53	84	115	91	91	198	305
54	54	87	120	92	92	201	310
55	55	90	125	93	93	204	315
56	56	93	130	94	94	207	320
57	57	96	135	95	95	210	325
58	58	99	140	96	96	213	330
59	59	102	145	97	97	216	335
60	60	105	150	98	98	219	340
61	61	108	155	99	99	222	345
62	62	111	160	100	100	225	350
63	63	114	165				

## ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Elle a pour objet la couverture des réclamations formulées à l'encontre de la FVJC par des tiers, du fait de:

- Mort, blessure ou autres atteintes à la santé de personnes (lésions corporelles)
- Destruction, détérioration ou perte de choses (dégâts matériels)

### **Est également comprise:**

- La responsabilité civile de la Société et de son Comité
- La responsabilité civile personnelle des membres du Comité
- La responsabilité civile personnelle des membres actifs

### **Les membres de la Société sont considérés entre eux comme tiers**

Elle assure, dans les limites des dispositions légales, l'ensemble de l'activité de la FVJC, soit:

Concours d'athlétisme, de football, de tir, de ski, rallye motorisé (sans couverture de la RC découlant de véhicules à moteur à l'emploi), volleyball, assemblées et autres manifestations sises en Suisse ainsi que:

- **La couverture de l'installation et exploitation de cantines dans le cadre de ces manifestations.**
- **La responsabilité découlant de l'emploi de véhicules à moteur pour le compte de manifestations.**  
La prestation maximale s'élève à **Fr. 50'000.--** par véhicule, dans le cadre de la somme d'assurance convenue pour l'ensemble des dommages corporels et matériels. Le preneur d'assurance supporte une franchise de **Fr. 500.--** par cas de sinistre.
- **La protection juridique en cas de procédure pénale jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.-- par événement** pour les dépenses occasionnées à l'assuré par la procédure pénale (par ex. honoraires d'avocat, frais judiciaires, frais d'expertise, dépens alloués à la partie adverse, à l'exception des indemnités allouées à titre de dommages-intérêts, ainsi que les frais mis à la charge de l'assuré par la procédure pénale.

Par conséquent, toute Société qui organise une manifestation dans le cadre de l'activité de la FVJC n'a nullement besoin de conclure une assurance responsabilité civile spéciale, les risques étant sans autre compris dans ce contrat.

### **Garantie**

La somme d'assurance est fixée à **Fr. 5'000'000.--** par événement au maximum pour les dommages corporels et dégâts matériels ensemble. Une franchise de **Fr. 200.--** est à la charge de l'assuré par cas de dégâts matériels.

Source des documents concernant les assurances : [www.fvjc.ch](http://www.fvjc.ch).

## Budget

### 7.1 Un giron en quelques chiffres :

#### Infrastructures :

Location des terrains	15'000.-
Remise en état des terrains	4'000.-
Location et montage de la cantine	27'000.-
Location et montage de la tonnelle	5'000.-
Construction et montage du caveau	5'000.-
Location véhicules motorisés	10'000.-
Essences	2'000.-
Installations sanitaires	4'000.-
Eclairage de la place de fête	3'000.-
Electricité	2'000.-
Montage place de fête	5'000.-
Tables partie officielle	2'000.-

#### Animations :

Karaoké / Disco / DJ	12'000.-
Cachet Concert	12'000.-
Sonorisation place de fête	3'500.-
Divers	6'500.-

#### Sécurité :

Sécurité manifestation / Service parc	64'500.-
Samaritain / Prévention / Extincteurs	9'000.-

#### Publicité / Marketing :

Bandes autocollantes	1'500.-
Annonces dans les journaux	1'000.-
Cartes postales / Cartes de visites	1'000.-
Tous ménages :	500.-
Séances d'information	1'000.-
Livre de fête	5'000.-
Déguisements	2'000.-

#### Articles publicitaires :

T-shirt bénévoles (1'000x)	5'000.-
T-shirt Publicitaires (500x)	7'500.-
Casquettes	4'000.-
Briquets	1'500.-
Accessoires divers	3'000.-

#### Administratif :

Secrétariat	15'000.-
Suisa	2'500.-
Assurances	Inclus FVJC
Patentes et autorisations	2'000.-
Taxe déchets	12'000.-
Banquet / Fanfare	5'000.-



## Giron du Centre FVJC 2014 à Vers-Chez-Les-Blanc

<b><u>Sports :</u></b>	
Matériel FVJC	7'000.-
Arbitres	2'000.-
Infrastructures / Terrains	7'000.-
Coupes / Palmes / Prix	6'000.-
<b><u>Cuisine :</u></b>	
Location de matériel	3'000.-
Location et montage d'un plancher	1'500.-
Divers	1'500.-
<b><u>Décoration :</u></b>	
Local	1'000.-
Matériel et peintures	2'000.-
Panneaux	2'000.-
<b><u>Remerciements :</u></b>	
Repas de remerciements des bénévoles	12'000.-
Remerciements aux différents donateurs	5'000.-
Prix souvenir	3'000.-
<b><u>Imprévisible :</u></b>	5'000.-
<b><u>TVA :</u></b>	25'000.-
<b>Total frais fixes :</b>	<b>349'000.-</b>
<b><u>Frais variables :</u></b>	
Boissons	175'000.-
Nourritures	75'000.-
Assiettes / Couverts / Etc.	5'000.-
Verres recyclables	1'000.-
<b>Total frais variables :</b>	<b>256'000.-</b>
<b><u>Recettes :</u></b>	
Articles publicitaires	30'000.-
Sports FVJC	20'000.-
Sports non-FVJC / Concerts	10'000.-
Livret de fête	40'000.-
Sponsoring	20'000.-
Dons / Divers	7'500.-
<b><u>Recettes variables :</u></b>	
Boissons	450'000.-
Nourritures	120'000.-
<b>Total recettes manifestations</b>	<b>697'500.-</b>
<b>Recettes manifestation</b>	<b>697'500.-</b>
<b>./. Frais fixes</b>	<b>- 349'000.-</b>
<b>./. Frais variables</b>	<b>- 256'000.-</b>
<b>=Excédent des recettes</b>	<b>= 92'500.-</b>

## Conclusion

Huitante ans après que notre société ait accueilli le premier giron du centre, la Jeunesse de Vers-chez-les-Blanc se sent prête à organiser une manifestation d'une telle ampleur. Par sa motivation, son dynamisme, son envie d'aller toujours plus loin, mais également ses ressources, son expérience ainsi qu'une population derrière elle, elle ne peut que voir une organisation se mettre en place sur le territoire des Râpes.

Bien que cela demande une structure des plus rigoureuses, un temps de travail énorme, une gestion financière conséquente et un grand investissement durant une année entière, nous continuerons de mener notre solidarité jusqu'au bout de ce grand défi qui apporte à chaque membre une expérience inoubliable

Voir des jeunes se motiver dans un tel projet, ne nous donnera-t-il pas du baume au cœur en se disant que la relève est là et se porte bien ?

Par ce dossier, nous espérons vous avoir démontré l'élan de motivation dont fait preuve une Jeunesse comme celle de Vers-chez-les-Blanc. Nous vous demandons votre soutien et votre accord face aux demandes qui ont été faites, afin que nous puissions concrétiser notre rêve et compter sur une commune telle que la nôtre.



*La Jeunesse ainsi que nos anciens lors de nos 100 ans*